

de l'intuition. Le maître
 doit être en mesure de donner la
 explications fondamentales
 de leurs sous-multiples
 e, ce serait méconnaître
 indépendante des objets
 visible l'appréciation vraie
 grandeurs.

il être raisonné et no
 guement consisterait
 une manière routinière
 t compte des procédés
 S'il existe une spécia
 t à coup sûr l'arithmétique
 e étude de pur raisonne
 intelligence, comme la
 enfant doit y apprendre
 Et cependant, serait-il
 malgré les progrès de
 d'enseigner le méca
 dire que la mémoire

rendre compte et à
 et du comment de
 lui fera justifier la
 de des combinaisons
 Le maître usant du
 examen des opérati
 des règles. Il fera
 distinguer les don
 cent entre elles, la
 auquel elles doivent
 Il fera rédiger le
 es termes, justifier
 es raisonnements
 ites dissertations,

° *L'enseignement de l'arithmétique doit être pratique.* — L'en
 gnement où domine la théorie, la spéculation, n'est pas du
 maine de l'école primaire : les intelligences sur lesquelles on
 travaille, comme le but qu'on s'y propose, l'interdisent. Ce n'est
 pas à dire qu'on puisse l'omettre complètement pour tomber en
 plein dans le mécanisme. De la théorie, il en faut, comme l'établit
 le principe précédent, mais seulement dans la mesure du strict
 nécessaire, qui se détermine par l'explication *suffisante* des notions
 essentielles du programme de l'école. Par contre, le maître
 exercera beaucoup ses élèves à chiffrer jusqu'à ce qu'ils aient acquis
 la promptitude et de la sûreté dans ce genre de travail, de telle
 sorte qu'après avoir reçu pendant 6 ou 7 ans, des leçons d'arithmétique,
 ils ne soient trouvés incapables d'effectuer sans erreur, une
 multiplication ou une division. Cette hypothèse étonnera peut-être,
 mais à tort, les personnes étrangères à l'enseignement, ou les pro
 fesseurs qui n'ont pas eu affaire à des élèves sortis d'une école où
 la pratique du calcul est négligée. Sans doute, le calcul mental
 enseigné convenablement et d'une manière suivie, parerait en
 grande partie à ce déplorable résultat, mais encore faut-il exercer
 les élèves au calcul chiffré, tant sur les nombres abstraits que
 concrets.

Les problèmes, dont la résolution forme le but utilitaire de
 l'enseignement de l'arithmétique, en ce qu'ils en constituent la
 partie réellement pratique et usuelle, doivent, pour répondre au
 principe en question, réunir certaines qualités. Tout d'abord, les
 données doivent en être instructives, pratiques, voire même morales
 par l'enseignement qui en découle. A cette fin nous avons, pour la
 composition des problèmes de ce cours, puisé de préférence les
 éléments dans la statistique géographique et commerciale, dans la
 chronologie historique, l'économie domestique ou rurale ou dans ce
 qu'on peut appeler volontiers l'économie morale pour signifier par
 exemple, le coût d'entretien de certaines habitudes vicieuses et
 nuisibles, telles que l'abus des boissons, du tabac, les recherches de
 la vanité, les profits que procurent les caisses d'épargne, etc. Enfin
 nous avons tâché de respecter, dans la composition des problèmes,
 la vérité ou du moins le vraisemblable, n'y ayant introduit aucun
 nombre impossible qui inculquerait des notions erronées ou sans
 utilité pratique.